

Zeitschrift: Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie
Band: 25 (2012)

Artikel: Une structure familiale en transition : le château de Prangins (1771-1786)
Autor: Thonney, Grégory
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une structure familiale en transition : Le château de Prangins (1771-1786)¹

Grégory Thonney



Guiguer

L'idée centrale de cet article est de comprendre comment un dispositif architectural, la distribution du château de Prangins autour de 1780, peut offrir une image de la structure familiale des personnes qui l'habitent. Les sources de notre travail sont multiples : des plans anciens, des inventaires après décès, des traités d'architecture français du XVIII^e siècle et, surtout, le *Journal* de Louis-François Guiguer². Ce *Journal*, rédigé entre 1771 et 1786, couvre quinze années de la vie au château. Il aborde la vie quotidienne, familiale, sociale, politique et économique du baron, de sa famille, de sa domesticité et de ses hôtes. Il relate au jour le jour les événements de l'existence de son rédacteur et certains de ses sentiments sur ceux-ci, et rend compte de la vie du domaine, des changements apportés au château et à ses environs. C'est donc un accès direct à la vie menée dans un château vaudois à la fin de l'Ancien Régime, mais c'est aussi une fenêtre ouverte sur l'intimité familiale et les représentations de ses habitants.

Complétant les plans et les inventaires après décès, le *Journal* permet donc de redonner vie à des documents qui en sont pour une large part dépourvus.

La famille Guiguer, de confession protestante, est originaire de Bürglen dans le canton de Thurgovie. Elle fait fortune dans le milieu de la banque à Paris. En 1723, Louis Guiguer (1675-1747) achète la terre et la baronnie de Prangins dans le Pays de Vaud, entrant ainsi dans la noblesse. Il réside cependant très peu à Prangins. À sa mort, c'est son neveu et associé Jean-Georges Guiguer (1707-1770) qui hérite de sa fortune et vient s'installer à Prangins. En décembre 1755, il s'y marie en secondes noces avec Marie-Louise Bazin de Limerville de la Calmette, fille du seigneur de Duillier. Ce mariage vaudois est le signe que la famille Guiguer prend clairement en main la seigneurie de Prangins et s'y établit fermement. À sa mort, en 1770, Jean-Georges Guiguer lègue son domaine à Louis-François Guiguer (1742-1786), l'ainé de ses fils. Louis-François s'installe au château de Prangins le 31 mars 1771. Dès lors, il vivra noblement sur ses terres en riche seigneur. Le 4 juin 1778, Louis-François épouse Matilda Cleveland (1758-1817), sa cousine anglaise par alliance. Six enfants naîtront de ce mariage, dont trois survivront.

Au XVIII^e siècle, l'usage nobiliaire veut que les appartements de Monsieur et de Madame soient distincts. Si l'on prend les plans des hôtels particuliers et des maisons de plaisance dans les traités français, les appartements des époux sont le plus souvent séparés, et ceci jusqu'au

¹ Réalisé sur la base de : THONNEY, Grégory, *La distribution du château de Prangins à l'époque du baron Louis-François Guiguer (1771-1786)*, Lausanne : Université de Lausanne, mémoire de licence rédigé sous la direction de Christian Michel et Chantal de Schoulepnikoff, 2008.

² Louis-François Guiguer, *Journal*, édité et annoté par Rinantonio Viani, introd. de Chantal de Schoulepnikoff, Association des amis du Château de Prangins, 3 vol., 2007-2009.

milieu du XIX^e siècle³. Au château de Crans, Monsieur et Madame possèdent chacun son propre appartement au rez-de-chaussée. Au château d'Hauteville, Monsieur et Madame font également chambre à part. À Prangins, au contraire, Louis-François et Matilda font chambre commune. Nous avons affaire à une situation bien différente de celle des châteaux alentour et de celle du couple aristocratique français des XVII^e et XVIII^e siècles décrit par Norbert Elias, essentiellement tourné vers la réception et la représentation⁴. Ceci se matérialise architecturalement dans la séparation des appartements, un pour le mari et un pour la femme, où chacun peut recevoir de son côté. Les Guiguer offrent, quant à eux, un modèle de couple plus proche de celui du XIX^e siècle « bourgeois », faisant chambre commune et centré sur la vie en couple. Edward Shorter, dans son ouvrage sur la naissance de la famille moderne en Europe occidentale, fait de l'apparition de l'affection et de l'amour dans le couple l'un des changements fondamentaux qui transforment la vie familiale⁵. Il situe le début de ce phénomène vers la fin du XVIII^e siècle. Dès lors, on se marie de plus en plus par affinité plutôt que pour des intérêts familiaux. Les nombreux témoignages que nous livre le *Journal* de Louis-François Guiguer montrent bien que le mariage de son auteur avec Matilda Cleveland est une union d'amour et qu'une profonde affection les unit tout au long de leur vie. Ainsi, les petits noms sont fréquents, « ma Matilde », « ma mienne »⁶. La présence à Prangins d'une chambre conjugale commune

est une manifestation de l'avancement du processus vers la famille moderne, dans une société nobiliaire où il est pourtant d'usage que mari et femme fassent chambre à part. Ainsi en va-t-il traditionnellement en France mais aussi dans le Pays de Vaud, comme en témoignent les exemples de Crans et Hauteville. Prangins semble donc bien être une exception. La chambre à coucher elle-même se trouve au centre du corps de logis côté terrasse. C'est l'emplacement le plus noble et la pièce la plus grande au 1^{er} étage. Cette situation marque bien la place centrale qu'occupe le couple Guiguer dans la vie du château de Prangins. Remarquons également que les traités recommandent que la chambre à coucher soit accompagnée d'une antichambre et d'une garde-robe. Or la chambre des époux Guiguer ne compte aucune de ces pièces à côté d'elle. Dans la noblesse, la chambre a longtemps été un lieu de réception, mais à Prangins, durant la vie de Louis-François, ce n'est presque plus qu'en cas d'accouchement que les propriétaires reçoivent dans leur chambre à coucher. Cette quasi-exclusion des visites dans la chambre marque une différenciation renforcée entre les aspects de réception et la protection de l'intimité et de la cellule familiale. La distribution du château de Prangins manifeste un phénomène d'individualisation de la chambre, en tant qu'espace spécialisé réservé au coucher et à la tranquillité des maîtres. La chambre à coucher devient un espace privé, réservé au couple. Notons, cependant, la présence d'un cabinet de toilette attenant à la chambre des époux, exclusivement réservé à Madame, où celle-ci peut se retirer et reçoit parfois.

Les traités d'architecture français du XVIII^e siècle ne parlent que très rarement des enfants, ce qui atteste de la tardive formation du statut particulier de ceux-ci sous l'Ancien Régime⁷. Une telle pièce est aussi absente

³ BLONDEL, Jacques-François, *Cours d'architecture ou traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments; contenant les leçons données en 1750 et les années suivantes dans son école des arts*, Paris, 1771-1777, IV, p. 185-332; Charles-Etienne Briseux, *L'art de bâtir des maisons de campagne*, Paris, 1761, p. 23.

⁴ ELIAS, Norbert, *La société de cour*, Paris: Calmann-Lévy, 1974.

⁵ SHORTER, Edward, *The Making of the Modern Family*, New York, Basic Books, 1975, traduction française, Paris, Seuil, 1981, p. 70-209.

⁶ SCHOULEPNIKOFF, Chantal de, *Le Journal de Louis-François Guiguer, baron de Prangins*, extrait du rapport annuel 1988 du Musée national suisse, 1989, p. 64-70.

⁷ PERRINJAQUET, Roger, et ROTMAN, Roger, « La genèse de la chambre d'enfant », *L'architecture d'aujourd'hui*, Paris, J.M. Place, sept. 1979, n° 204, p. 89.

des distributions des châteaux de Crans, Coppet ou Hauteville. En 1780, dans *Le génie de l'architecture*, des logements spécifiques sont accordés aux enfants, mais ceux-ci sont associés aux «logements des différents officiers»⁸. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les enfants dormaient généralement dans les antichambres et les garde-robes ou avec les domestiques. De plus, souvent, ils devaient remplir des fonctions de service qui seront plus tard exclusivement attribuées aux domestiques, comme le service à table⁹. Cependant, au château de Prangins, les enfants possèdent une chambre particulière qui est contiguë à la chambre des parents. Une pièce spécifique organisée spécialement pour eux leur est attribuée au premier étage dans le corps de logis principal. On leur reconnaît donc un statut distinctif. Ils ne sont plus perçus comme des adultes d'un rang inférieur, ni comme des parents comme les autres, ni comme des domestiques¹⁰. En effet, durant longtemps, l'enfant n'a pas bénéficié d'un statut distinctif dans la société occidentale. Il était très tôt intégré au monde des adultes et vivait aux côtés des domestiques. De plus, il quittait tôt la maison familiale, «On ne gardait pas ses enfants chez soi, on les envoyait dans une autre famille, avec ou sans contrat, pour y demeurer et commencer leur vie, ou pour y apprendre les manières d'un chevalier, ou un métier»¹¹. La famille n'était pas sentimentale. Ce lien spatial entre chambre des parents et chambre des enfants est la manifestation d'un rapprochement affectif. À travers ce dispositif, un mode de vie plus centré sur la famille nucléaire se dessine donc, un nouveau

mode relationnel où la sociabilité familiale s'oppose de plus en plus à la sociabilité publique et mondaine. La chambre commune du couple, à proximité de la chambre des enfants, matérialise dans la distribution le renfermement de la famille dite «moderne» sur elle-même, modèle qui sera celui des XIX^e et XX^e siècles. La famille est en train de changer. Cette proximité entre parents et enfants est aussi la marque d'un intérêt plus prononcé des premiers envers l'éducation des seconds. Le *Journal* témoigne presque chaque semaine des progrès de Charles¹², l'aîné des enfants Guiguer. Louis-François passe beaucoup de temps à jouer et à se promener avec ses enfants :

«*Madame Labat nous arrive l'après dinée; c'est de sa part un témoignage reel d'amitié qu'une telle visite. Elle m'a trouvé promenant par la chambre mon petit garçon sur mes bras et m'a trouvé fort heureux et point ridicule.*»¹³

Par cette dernière remarque, nous sentons bien que Louis-François se perçoit en décalage avec les usages en cours dans la société de son temps. Il se charge aussi personnellement de l'éducation de son fils aîné, lui enseignant d'abord l'alphabet, puis le latin :

«*Tres beau tems. Promenade sur la terrasse ou j'écris sur le sable sous la dicté de mon petit garçon.*»¹⁴

Ajoutons que les enfants du couple participent à tous les événements importants qui marquent la vie au château. Dans la distribution, avec la chambre commune du couple à proximité de la chambre des enfants, se matérialise un nouveau statut pour la famille. Un homme et une femme mariés deviennent un couple et des parents.

⁸ CAMUS DE MÉZIÈRE, Nicolas Le, *Le génie de l'architecture ou l'analogie de cet art avec nos sensations*, Paris, 1780, p. 217-221.

⁹ ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éd. du Seuil, 1975, p. 296.

¹⁰ ELEB, Monique, et DEBARRE, Anne, *Architecture de la vie privée: maisons et mentalité, XVII^e-XIX^e siècles*, Bruxelles, A.A.M.; Paris: Hazan, 1999, p. 241-251.

¹¹ ARIÈS, Philippe, *op. cit.*, 1975, p. 255.

¹² Charles-Jules Guiguer (1780-1840), fils de Louis-François et de Matilda Guiguer.

¹³ Louis-François Guiguer, *op. cit.*, 2007-2009, IV-176, 25 novembre 1780.

¹⁴ *Ibid.*, V-10, 25 janvier 1783.

Abordons maintenant la question des domestiques. La maison d'un seigneur de l'Ancien Régime compte tous ceux qui vivent sous son toit: l'épouse, les enfants mais aussi les serviteurs. Le concept de la famille jusqu'au XVIII^e siècle a oscillé entre l'idée de co-résidence et celle de parenté¹⁵. En 1690, dans son dictionnaire, Furetière décrit la famille comme «*un ménage composé d'un chef et de ses domestiques, soit femmes, enfans ou serviteurs*»¹⁶. Cette définition est reprise par le dictionnaire de Trévoux jusqu'en 1771¹⁷. Un domestique n'habitait jamais sa propre maison, mais toujours celle de son maître. À Prangins, les domestiques sont logés près des cuisines, dans les dépendances et surtout dans les combles. Ils ne dorment pas à proximité de leur maître. Cette séparation matérialise dans la distribution la réduction du nombre des membres de la famille. Ainsi les domestiques ont de plus en plus tendance à être des serviteurs plutôt que des membres de la maison. L'attribution de chambres à l'écart est également un moyen de cantonner les domestiques dans un espace séparé et ainsi de protéger l'intimité du maître et de sa famille, ce qui n'était, bien sûr, pas le cas quand les domestiques dormaient dans les garde-robes et les antichambres proches de la chambre de leur maître. La taille de ces pièces situées dans les combles est plus petite que celle attribuée aux chambres des maîtres et des invités. Certaines sont individuelles mais la plupart sont pourvues de plusieurs lits. Les combles ne comptant que de petites fenêtres, ces locaux sont donc moins bien éclairés que ceux situés au-dessous, sont mal isolés et ne disposent pas de cheminée. Ces chambres sont très chaudes en été et très froides en hiver. Au XVIII^e siècle, la cheminée reste la principale source de chauffage. La présence ou l'absence de celle-ci conditionne l'utilisation de la pièce et

les personnes qui peuvent y résider. La cheminée est une marque de hiérarchisation. Si les seigneurs et leurs invités disposent d'un ameublement varié et de qualité, le mobilier des domestiques est plus rudimentaire, comme l'explique Nicolas Le Camus de Mézière, «*quant aux chambres des domestiques, un lit, une table & des chaises en font tout le meuble*»¹⁸. Également de moindre qualité, le mobilier est qualifié parfois par des adjectifs dépréciatifs dans les inventaires, «*une mauvaise paillasse*» ou «*une méchante couverture*»¹⁹. L'écart entre les couches sociales se renforce alors qu'elles vivaient encore aux siècles précédents dans une certaine promiscuité. Au château de Prangins, à la fin du XVIII^e siècle, les chambres à coucher des maîtres et des serviteurs sont clairement séparées. Une réorganisation de l'habitat s'est donc opérée, marquée par un renforcement de la hiérarchisation des espaces. Ainsi, quand un bal est organisé pour les domestiques, ce n'est pas dans les mêmes espaces que ceux utilisés pour les maîtres et leurs invités. Il a lieu dans les dépendances ou dans la petite salle à manger. Une ségrégation dans l'espace évite donc les mélanges inopportuns entre les domestiques et leurs maîtres ainsi qu'avec les personnes de condition supérieure. Ceci afin que l'habitation corresponde mieux à l'image que l'on se faisait alors de la société et de la famille. En effet, si, du XVI^e au XVIII^e siècle, l'idée de famille a oscillé entre les concepts de co-résidence et de parenté, à la fin du XVIII^e siècle, les serviteurs sont rejetés hors du cercle familial.

Le château compte deux bibliothèques. La première, la pièce que Louis-François nomme «cabinet» dans le *Journal*, serait, dans un sens moderne, le bureau où il travaille. L'*Encyclopédie* préconise que les cabinets

¹⁵ FLANDRIN, Jean-Louis, *Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris : Seuil, 1984, p. 10.

¹⁶ Citation extraite de *ibid.*, p. 11.

¹⁷ FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel*, 1690, repris par l'abbaye de Trévoux sous le nom de *Dictionnaire universel français et latin*, 1704, réédité en 1721, 1732, 1742, 1752 et 1771, p. 11.

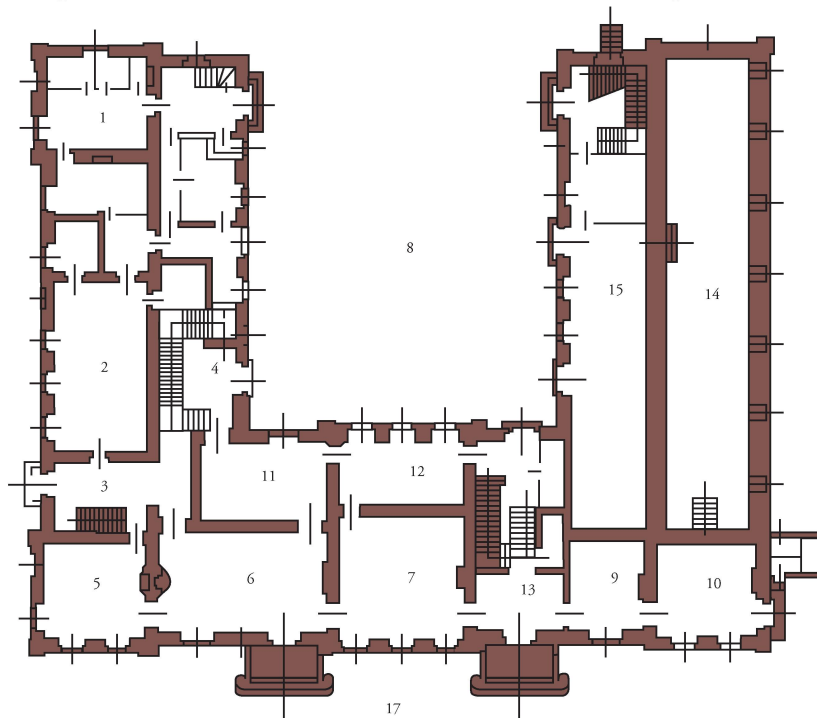
¹⁸ CAMUS DE MEZIERE, NICOLAS LE, *OP. CIT.*, p. 216.

¹⁹ Registre de la cour baillivale de Nyon, «*Inventaire des biens et effets du château de Prangins. Du 22^e janvier 1748*», ACV Bim 2053, p. 189-201 ; et Registre de la cour baillivale de Nyon, «*Inventaire des biens et effets qu'a laissé Noble et Généreux François-Louis Guiguer baron de Prangins, mort au château de Prangins le lundy 18^e décembre 1786*», ACV Bim 2058, p. 67-97.



Le château de Prangins.
Sources : ©Musée national suisse.

Plans du château de Prangins datant d'environ 1870, Archives communales de Prangins²⁰

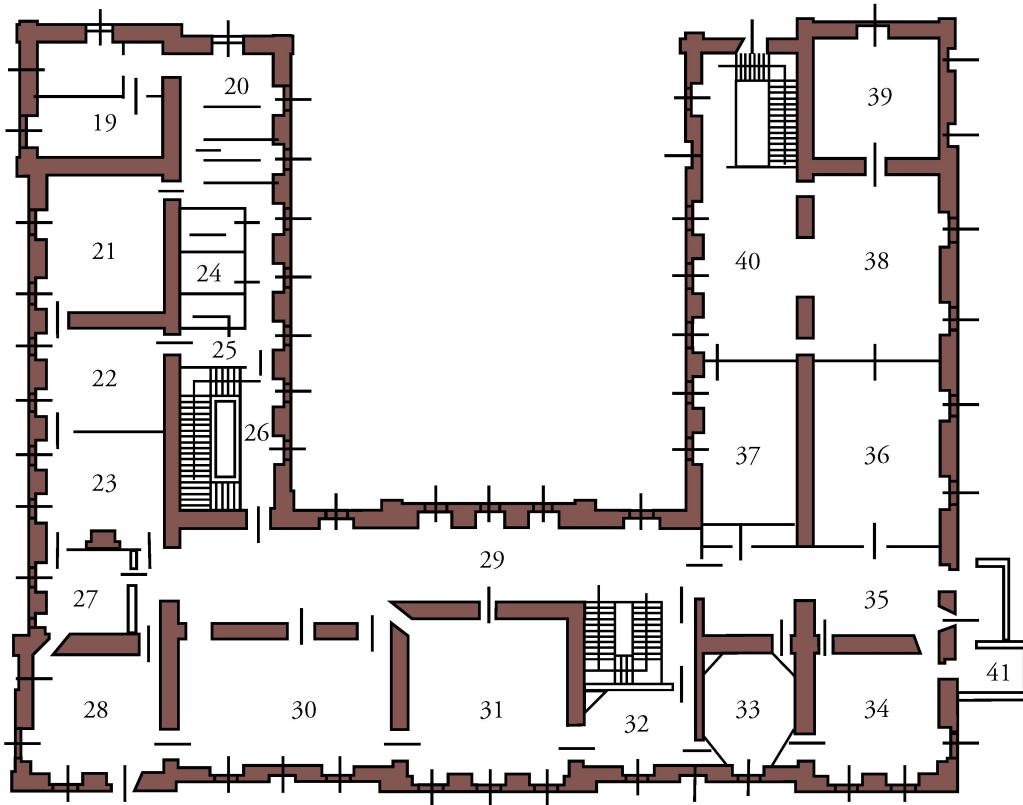


Rez-de-chaussée du château de Prangins en 1786

(reconstitution d'après l'inventaire après décès de Louis-François Guiguer)

- | | |
|---|---|
| 1. Cuisine principale | 9. Bibliothèque 1 ^{er} chambre |
| 2. Salle du commun | 10. Bibliothèque 2 ^e chambre au nord |
| 3. Entresol au midi, chambre du sommelier | 11. Antichambre sur la cour |
| 4. Grand escalier à droite en entrant | 12. Petit salon sur la cour |
| 5. Petite salle à manger | 13. Vestibule de marbre |
| 6. Grande salle à manger de marbre | 14. Pressoirs |
| 7. Grande salle au rez de chaussée | 15. Grenier |
| 8. Cour | |

²⁰ Archives communales de Prangins ; plans interprétés et commentés par Rudolf Schnyder et Chantal de Schoulepnikoff in *Documentation historique, Musée national suisse - Château de Prangins*, juin 1990 (non publié)



1^{er} étage du château de Prangins en 1786

- | | |
|---|--|
| 19. Chambre à coucher de la tour du côté de la montagne | 31. Chambre à coucher au dessus de la grande salle |
| 20. Petite antichambre sur la cour | 32. Cabinet de toilette |
| 21. Petit salon au midi | 33. Antichambre de la chambre de la tour au nord |
| 22. Salle à manger d'hiver à midi | 34. Chambre à coucher de la tour au nord |
| 23. Chambre de déjeuner au midi | 35. Petite chambre à coucher au nord |
| 24. Petit cabinet à gauche | 36. Chambre à coucher au nord |
| 25. Petit vestibule sur la cour | 37. Chambre à coucher sur la cour à l'aile des pressoirs |
| 26. Petit corridor à gauche | 38. Chambre de justice |
| 27. Antichambre de la chambre de la tour au midi | 39. Chambre des archives |
| 28. Chambre à coucher de la tour au midi | 40. Chambre à côté de la chambre de justice |
| 29. Grand corridor | 41. Tour d'aisance |
| 30. Chambre des enfants | |



Combles du château de Prangins en 1786

- 42. (Chambre de) la tour du côté de la montagne et à vent
- 43. (Chambre de) la tour au midi et à lac
- 44. (Chambre de) la tour de bize
- 45. La tour des prisons
- 46. Chambre de domestique à deux lits à vent au grenier
- 47. Chambre de domestique à deux lits à vent au grenier
- 48. Chambre de domestique à trois lits à vent au grenier

- 49. Chambre de domestique à deux lits au levant
- 50. Chambre de domestique au levant grenier
- 51. Les galetas
- 52. Garde-meuble au levant au grenier
- 53. Petite chambre à resserer au levant au grenier
- 54. Chambre à resserer au grenier au levant
- 55. Le grenier du linge

« [...] doivent être pour plus de décence, placés devant les chambres à coucher & non après, n'étant pas convenable que les étrangers passent par la chambre à coucher du maître pour arriver au cabinet, cette dernière pièce chez un homme d'un certain rang, lui servant à conférer d'affaires particulières avec ceux que son état ou sa dignité amènent chez lui; par ce moyen le maître, au sortir du lit, peut aller recevoir ses visites, [...] »²¹

À Prangins, le cabinet de travail du baron, situé au rez-de-chaussée, s'est détaché de la chambre à coucher située au premier étage. Nous aurions ici affaire à une différenciation réalisée dans la distribution entre l'intimité familiale et les affaires publiques. Cette situation du cabinet personnel du baron, à l'écart de sa chambre, marquerait donc une différenciation entre les activités professionnelles et résidentielles. C'est dans cette pièce qu'il reçoit les personnes avec lesquelles il est en affaire. Celles-ci, après être descendues dans la cour, pénètrent dans le vestibule, où elles attendaient d'être reçues par le baron. Le parcours est très simple et très direct, sans interaction avec d'autres parties du château. Au XVIII^e siècle, les visites professionnelles se distinguaient mal des visites amicales et mondaines. Mais, à Prangins, il semble que les premières se fassent de préférence dans le cabinet de travail spécialement destiné à cette fonction. La seconde bibliothèque est une pièce plus spécialement destinée à contenir des livres et à y pratiquer la lecture. La pièce ne compte que deux fauteuils. Elle pouvait donc servir à la lecture personnelle, voire à deux, mais pas en comité plus important. La lecture est l'un des passe-temps préférés de Louis-François et de nombreux après-midis et soirées y sont consacrés.

Terminons avec les espaces destinés à la réception. Longtemps, ces activités se sont déroulées dans le même décor que les activités ordinaires, en l'occurrence dans la grande salle du château. Cette salle servait aussi bien aux besoins de la vie quotidienne de la maisonnée qu'à l'accueil des représentants des paysans de la région, des nobles ou des voyageurs de passage. Mais avec l'apparition de la notion de vie privée, les demeures des gens aisés sont pourvues d'espaces spécialement destinés à la réception et identifiés comme tels, où seront reçus et cantonnés les invités. Dans les maisons de seigneur, c'est un certain nombre de pièces en enfilade pourvues d'antichambres qui vont jouer ce rôle. Cette disposition offre la possibilité de moduler la solennité et les égards avec lesquels l'hôte reçoit ses visiteurs. Il est d'usage dans la bonne société de l'Ancien Régime de recevoir les visites de ses voisins, amis et famille, visites qui, bien sûr, doivent être rendues. C'est donc un chassé-croisé permanent entre les divers châteaux, maisons de campagne et hôtels urbains. C'est ainsi que s'entretient le réseau des relations et qu'on affirme son statut. Mais le baron ne reçoit pas seulement les habitants de la région : de nobles étrangers en voyage, surtout anglais, des savants, les grands d'Europe de passage sur les rives du Léman s'arrêtent au château. La demeure joue un rôle public, c'est le lieu de prédilection où l'on se rencontre et où l'on se distrait. En effet, les lieux publics où se rencontrer sont plutôt rares dans la société de l'Ancien Régime. La sociabilité de Louis-François Guiguer, c'est avant tout l'hospitalité. Le seigneur de Prangins aime recevoir en sa demeure. Il semble que l'on ne dérange jamais. Les entrées se font aussi bien sur invitation qu'en étant annoncé ou à l'impromptu. Une soirée s'écoule rarement sans société et bien peu de jours se passent sans qu'il y ait assemblée au château de Prangins. Cependant, les visiteurs accueillis n'appartiennent pas à n'importe quel monde. Ils forment une élite rompue aux mêmes codes de conduite : seigneurs, baillis, banquiers, notables de Genève, précepteurs et pasteurs ainsi que les familles

²¹ *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot..., & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert..., (Paris, 1751 à 1780), 35 vol., art. Cabinet, II, p. 488-489.

de ceux-ci. À Prangins, les espaces de réception, situés au rez-de-chaussée, sont réservés aux activités de société, aux assemblées. Jacques-François Blondel les décrit ainsi : « sous le nom de salle d'assemblée, on comprend ordinairement celle, où s'assemble la société l'après-midi, pour y tenir jeu, faire de la musique »²². On peut imaginer qu'il se formait dans ces espaces divers « coins » où l'on pouvait jouer, discuter ou lire, mais tout cela en compagnie. La grande salle du château de Prangins peut également servir de cadre à des bals. Ceux-ci sont l'occasion pour la bonne société de la région de se réunir et de s'afficher. On y pratique aussi la musique en petit comité. Dans le grand salon, les fêtes et les activités artistiques se succèdent, et en particulier les représentations théâtrales qui sont très à la mode au sein de la bonne société vaudoise et genevoise. Ses membres se produisent souvent eux-mêmes, la préparation et la répétition des pièces donnant lieu à maintes réunions, goûters et soupers. Mais on accueille aussi les troupes de passage. De son côté, la terrasse est l'espace de réception privilégié des invités, des voisins et des amis durant la belle saison. Elle donne directement sur le lac Léman et les Alpes. En été et par beau temps, la terrasse devient un lieu de réception où le baron aime à recevoir des visites :

« Par un beau jour, sur la belle terrasse, grand monde est reçu pour admirer et pour goûter. »²³

On y prend le thé et le goûter dans un service en porcelaine, on joue à des jeux de société et, parfois, on y dîne. L'usage fréquent de la terrasse est la marque d'une sociabilité de plus en plus axée sur le bien-être personnel des participants. Lors de ce type de rencontre, le plaisir de se voir semble essentiel.

Remarquons que la distribution du château ne semble pas accorder un espace particulier réservé à la vie de famille. En effet, aucun salon familial confortable, où époux et enfants se réuniraient dans l'intimité pour passer

leurs soirées ensemble, n'est repérable. La famille Guiguer reste très ouverte sur la communauté qui l'entoure et sur l'extérieur. Le *Journal* ne décrit que très peu de scènes familiales, où la famille nucléaire se retrouverait seule, à l'exclusion de personne extérieure. Une seule a été recensée et elle semble bien être exceptionnelle :

« Et moi je me trouve avec la solitude la plus charmante, mes autres moi, Matilde et ses fils. Souper tête à tête. »²⁴

Le groupe parents et enfants ne s'oppose pas au reste de la société. La ligne de démarcation entre la famille et la communauté environnante reste poreuse comme il en était dans la famille traditionnelle d'Ancien Régime²⁵. Dans la famille Guiguer, nous assistons par certains aspects (place des enfants, amour et complicité au sein du couple) à la naissance du sentiment moderne de famille, mais non pas comme un refuge face au monde. Le château de Prangins reste le centre d'une activité sociale très dense dans la continuité d'un certain idéal aristocratique de la réception.

Grégory Thonney
Route du Vignoble 73
1175 Lavigny

²² BLONDEL, Jacques-François, *op. cit.*, IV, p. 232.

²³ Louis-François Guiguer, *op. cit.*, 2007-2009, V-43, 16 juillet 1783.

²⁴ Louis-François Guiguer, *op. cit.*, 2007-2009, V-7, 18 décembre 1783.

²⁵ SHORTER, Edward, *The Making of the Modern Family*, New York: Basic Books, 1975, p. 13.

Sources

« Etat et inventaire des meubles du Château de Coppet, fait à Coppet au 21 8^{bre} 1784 », APCC, C. 9, no 6, 21 oct. 1784.

Registre de la cour baillivale de Nyon, « Inventaire des biens et effets du château de Prangins. Du 22^e janvier 1748 », ACV Bim 2053, p. 189-201. Registre de la cour baillivale de Nyon, « Inventaire des biens et effets qu'a laissé Noble et Généreux François-Louis Guiguer baron de Prangins, mort au château de Prangins le lundy 18^e décembre 1786 », ACV Bim 2058, p. 67-97.

Registre de la cour baillivale de Nyon, « Inventaire des biens qu'a laissé Noble et Genereux Gaspard Desmeth seigneur baron de Coppet. Mort à son château de Coppet le 9 décembre 1771 », ACV Bim 2057, p. 46-107.

BLONDEL, Jacques-François, *Cours d'architecture ou traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments; contenant les leçons données en 1750 et les années suivantes dans son école des arts*, Paris, 1771-1777, 9 vol.

BRISEUX, Charles-Etienne, *L'art de bâtir des maisons de campagne, où l'on traite de leur distribution, de leur construction, & [et] de leur décoration*, (Paris, J.P. Gibert, 1761), Farnborough Hants, Gregg, 1983, 2 vol.

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot..., & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert..., (Paris, 1751 à 1780), Stuttgart-Bad Cannstatt, F. Frommann, 1966, 35 vol.

GUIGUER, Louis-François, *Journal*, édité et annoté par Rinantonio Viani, introd. de Chantal de Schoulepnikoff, Association des amis du Château de Prangins, 3 vol., 2007-2009.

LE CAMUS DE MÉZIÈRE, Nicolas, *Le génie de l'architecture ou l'analogie de cet art avec nos sensations*, (Paris, 1780), Genève, Minkoff, 1972.

Bibliographie sélective¹

ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris: Seuil, 1975.

ARIÈS, Philippe, DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris: Seuil, 1986.

ELEB, Monique, DEBARRE, Anne, *Architecture de la vie privée: maisons et mentalité, XVII^e-XIX^e siècles*, Bruxelles, A.A.M.; Paris: Hazan, 1999.

ELIAS, Norbert, *Die höfische Gesellschaft*, Darmstadt; Neuwied, 1969, mais on peut en situer la rédaction au début des années 1930, traduction française, Paris: Calmann-Lévy, 1974.

FLANDRIN, Jean-Louis, *Familles: parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris: Seuil, 1984.

FONTANNAZ, Monique, BORY, Monique, « Le château de Crans, une œuvre genevoise? », *Genava*, Genève, 37, 1989, p. 59-115.

PERRINJAQUET, Roger, ROTMAN, Roger, « La genèse de la chambre d'enfant », *L'architecture d'aujourd'hui*, Paris, J.M. Place, 204, sept. 1979, p. 89-92.

SCHOULEPNIKOFF, Chantal de, *Le Journal de Louis-François Guiguer, baron de Prangins*, extrait du rapport annuel 1988 du Musée national suisse, 1989.

SHORTER, Edward, *The Making of the Modern Family*, New York, Basic Books, 1975, traduction française, Paris: Seuil, 1981.

Abréviations

ACV: Archives cantonales vaudoises

J: *Journal* de Louis-François Guiguer

¹ Etat de la recherche 2008.

